



Projet "Résilience climatique locale par la synécoculture, technique d'agriculture à haut rendement dans la région du nord, principalement dans les communes de Garoua 2 (Bénoué) et de Figuil (Mayo-Louti) "

RAPPORT D'ENQUETE D'ANALYSE DES BESOINS DES PARTIES PRENANTES ET DES BENEFICIAIRES DU PROJET

TABLE DE MATIERE	ii
ABREVIATIONS ET SIGLES.....	iii
REMERCIEMENTS	iv
I. Introduction.....	1
II. Rappel des éléments de cadrage de l'enquête.....	2
2.1 . Rappel des objectifs du projet	2
2.2. Objectifs et Portée de l'enquête	2
2.3. Critères et référentiel de l'enquête	3
2.4. Livrables escomptés de l'enquête	3
III. Méthodologie de l'analyse des besoins des parties prenantes et des	
bénéficiaires du projet	3
3.1. Approche méthodologique	3
3.2. Méthode de l'enquête	3
3.3. Traitement et analyse des données.....	5
3.4. Cadre d'analyse des besoins des parties prenantes et des potentiels	
bénéficiaires du PRECLISYNO.....	5
3.5. Considérations éthiques	6
3.6. Cadre d'échantillonnage.....	7
3.7. Limites et contraintes de l'enquête	7
IV. CONSTATS ET CONCLUSIONS DE L'ANALYSE DES BESOINS.....	8
4.1. Présentation de quelques éléments de géographie humaine	8
4.2. Analyse des besoins organisationnels des organisations paysannes.....	9
4.3. Examen des performances des organisations paysannes.....	11
4.4 Analyse des besoins prioritaires des ministères sectoriels, parties	
prenantes du PRECLISYNO	13
4.5. Analyse de la pertinence des interventions du PRECLISYNO	15
Conclusion	20

ABREVIATIONS ET SIGLES

CASE	Care society and Environment
CE	Commission Européenne
CTCN	Centre de Technologies Climatiques
EPI	Equipement de protection individuel
<u>MINADER</u>	<u>Ministère de l'Agriculture et du Développement rural</u>
<u>MINPDED</u>	<u>Ministère de l'Environnement de la Protection de la nature et du Développement durable</u>
<u>MINEDUB</u>	<u>Ministère de l'Education de Base</u>
O P	Organisation paysanne
PANCC	Plan National d'adaptation aux changements climatiques du Cameroun
PRECLISYNO	Projet de résilience climatique locale par la synécoculture dans le nord
UNEP	Programme des Nations Unies pour l'environnement
SND30	Stratégie Nationale de Développement 2020-2030
TDJ-C	Terre Des Jeunes Cameroun

REMERCIEMENTS

A la fin de l'enquête d'analyse des besoins des parties prenantes et des bénéficiaires du projet PRECLISYNO, nous souhaitons remercier la Coordinatrice du projet Mme LANGSI YELOMA Ruth, le Chargé de suivi-évaluation Monsieur Julbert TONYE ainsi que tous les partenaires de bonne volonté qui ont facilité le déroulement de cette mission.

Il s'agit prioritairement des membres des délégations régionales du MINEPDED, du MINADER et de l'Education de base, des délégués d'arrondissements du MINADER de Garoua 2 et de Figuil ainsi que des informateurs-clés des organisations paysannes qui ont accueilli la mission et lui ont fourni des informations capitales ainsi qu'une précieuse documentation sans lesquelles la mission n'aurait pas pu obtenir les résultats escomptés.

Que l'ensemble des parties prenantes qui ont accueilli cette mission et lui ont apporté l'appui nécessaire à sa réalisation trouve ici l'expression de notre profonde gratitude pour l'accueil et les informations qu'ils ont bien voulu mettre à notre disposition.

La Consultante

I. Introduction

Le Cameroun est aux prises avec une sécheresse prolongée combinée avec une augmentation des températures.

Le Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques du Cameroun propose, dans sa mesure 1.2, la mise en œuvre de projets de recherche agro-climatologique et la diffusion des pratiques agricoles adaptées aux changements climatiques.

Selon la Banque mondiale, la région du Nord est parmi les régions du Cameroun les plus touchées par la crise climatique, l'insécurité alimentaire. Face à ce constat, le Cameroun, dans sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) actualisée, cible l'agriculture parmi ses priorités de l'adaptation et la résilience, notamment : « promouvoir une agriculture intelligente face au climat pour renforcer la résilience ».

La synécoculture est une technique agricole à haut rendement respectueuse de l'environnement, maximisant l'utilisation des fertilisants organiques, et favorisant la biodiversité pour trouver le juste milieu entre le besoin de production alimentaire (l'agriculture) et la résilience environnementale.

Il a été démontré que cela renforçait la sécurité alimentaire, le profil nutritionnel, la qualité des sols, la rentabilité, l'adaptation au climat et à la biodiversité des champs.

Le présent RECLISYNO vise à piloter la synécoculture dans la région du Nord du Cameroun, à titre expérimental, dans les communes de Garoua 2 et à Figuil (Mayo-Louti).

1. Pour s'assurer d'une intervention pertinente, efficace et efficiente, l'Equipe du projet envisage une enquête-diagnostic dans les localités cibles (communes de Garoua 2 dans la Bénoué et de Figuil dans le Mayo-Louti) du PRECLISYNO en vue d'identifier les besoins sectoriels parties prenantes et des agriculteurs potentiels bénéficiaires du projet.
2. Un consultant a été recruté pour la réalisation de cette étude. Les termes de référence et les briefings ayant précédé le lancement de la mission ont prévu que cette évaluation permettrait de disposer : (a) d'une note de cadrage basée sur une première analyse de la documentation et des conclusions à produire à partir des discussions préliminaires avec l'équipe

de PRECLISYNO chargée de la supervision de la mission, (b) du rapport final de l'évaluation présentant les principales conclusions sur les axes d'évaluation et les enseignements qui s'en dégagent, ainsi que les recommandations adressées aux différentes parties prenantes.

Le présent rapport d'analyse des besoins qui représente le livrable attendu de la mission est structuré autour : (i) d'un rappel des objectifs du projet, (ii) de l'objectif et de la portée de l'étude, (iii) d'une présentation de la méthodologie de l'étude (iv) des principaux constats et conclusions, et (v) des recommandations issues des constats et conclusions de l'évaluation.

II. Rappel des éléments de cadrage de l'enquête

2.1. Rappel des objectifs du PRECLISYNO

Le présent projet s'inscrit dans la volonté gouvernementale visant à une amélioration de la productivité agricole et l'introduction de nouvelles options pour les agriculteurs de subsistance dans un contexte d'un climat plus chaud et plus sec, en rendant les résultats facilement accessibles aux agriculteurs de subsistance.

Il poursuit les principaux objectifs ci-après :

- Renforcer les capacités de 500 personnes, principalement des jeunes dont 70 % de femmes dans la commune de Garoua 2 (Bénoué) et à Figuil (Mayo-Louti) en technique de synécoculture pour une résilience vis-à-vis des changements climatiques ;
- Répondre aux besoins identifiés ;
- Documenter pour publication ouverte les données quantitatives sur les avantages de la synécoculture vis-à-vis la culture conventionnelle, au niveau de l'irrigation, des extrants agricoles, de la santé des sols et de la biodiversité.

2.2. Objectif et Portée de l'enquête

L'étude avait pour objectif d'identifier les besoins des parties prenantes et des bénéficiaires (producteurs agricoles et écoles associées) vis-à-vis de la synécoculture en comparaison à l'approche agricole dite conventionnelle.

La couverture spatiale de l'enquête-diagnostic est la commune de Garoua 2 dans le département de la Bénoué et la commune de Figuil dans le département du Mayo-Louti. Spécifiée par les termes de référence, la couverture temporelle de la mission a été de deux mois pour compter du 20 septembre 2024, date de signature du contrat par la consultante.

2.3. Critères et référentiel de l'enquête

Les questionnements de base de la matrice d'analyse qui ont permis de structurer les entretiens avec les parties prenantes devaient être alignés aux questionnements des termes de référence prescrits à la mission.

2.4. Livrables escomptés de l'enquête

Le Consultant s'est engagé à avoir des rencontres d'échanges réguliers et des briefings à distance avec l'équipe du commanditaire ; ceci visait une harmonisation de la compréhension de la méthodologie de réalisation de la mission, grâce à la mise en relief de l'approche de travail, de la matrice d'analyse, des questions évaluatives, de l'échantillon d'enquête.

Le principal livrable attendu de la mission est le présent rapport d'analyse des besoins. Il comprend des constats, conclusions et recommandations sur les résultats attendus de la mission.

III. Méthodologie de l'analyse des besoins des parties prenantes et des bénéficiaires du projet

3.1. Approche méthodologique

La mission a développé une approche participative, inclusive et itérative impliquant toutes les parties prenantes, notamment les responsables de des départements ministériels sectoriels, partenaires d'exécution du PRECLISYNO et les bénéficiaires directs des interventions.

3.2. Méthode de l'enquête

En termes de méthodes, la priorité a été accordée aux méthodes mixtes articulées autour de la revue documentaire, des entretiens semi-structurés avec les principales parties prenantes, des discussions de groupe avec les informateurs clés et des visites sur le terrain.

❖ **Revue documentaire**

La revue documentaire, qui a débuté dès les premiers briefings avec l'équipe de supervision de l'enquête, s'est poursuivie tout au long des analyses et de la production du rapport d'analyse des besoins. Le consultant a procédé à une revue des documents mis à disposition par le Chargé de suivi-évaluation du projet : les documents de base du Projet (le cadre logique, le chronogramme des activités, budget), rapport de lancement des activités, les comptes rendus des rencontres périodiques de fonctionnement, documents sur la synécoculture.

❖ **Collecte des données**

L'exploitation documentaire a été renforcée par des données qualitatives collectées sur le terrain auprès des informateurs clés dans les localités couvertes par le projet afin de servir de base à la construction des constats et conclusions qui ont soutenu l'opinion de la mission d'enquête.

Les données primaires ont été collectées auprès des cibles visées par la mission. Les données chiffrées ont été collectées auprès des responsables clés des Ministères de l'Agriculture, de l'Environnement et leurs démembrés, de l'Education de base et ses écoles associées au projet.

Les données qualitatives, essentiellement perceptibles à travers les échanges avec les parties prenantes ont permis d'approfondir les analyses et de corroborer les stratégies d'intervention des parties prenantes qui ont conduit à des effets perceptibles en matière d'appui aux organisations de producteurs agricoles et aux paysans à titre individuel.

Les entretiens semi-structurés ont ciblé prioritairement les partenaires gouvernementaux à l'échelle régionale et au niveau communal, les bénéficiaires potentiels du projet.

Deux (2) outils de collecte de données adaptés aux différentes catégories des parties prenantes ont été développés, à savoir les guides d'entretiens individualisés et les supports de discussions de groupe. L'organisation de groupes de discussion a été particulièrement utile pour valider ou confronter certaines perceptions et jugements des parties prenantes au cours de la collecte des données.

Au final, la mission de collecte des données auprès des parties prenantes a donné lieu à la réalisation de 23 entretiens individuels et 4 discussions de groupe. Elle a touché 47 répondants, dont 30 femmes.

3.3. Traitement et analyse des données

Les sources de collecte ont été diversifiées dans l'objectif de disposer de données de qualité, reflétant la réalité du contexte de mise en œuvre du Projet. La méthode de triangulation adoptée à cet égard s'est caractérisée par la confrontation entre les données et les informations tirées de la revue documentaire et celles collectées auprès des acteurs consultés. Dans l'ensemble, l'exploitation des données s'est faite sous forme d'analyse des contenus des témoignages recueillis auprès des informateurs clés. Dans cette optique, l'évaluation a procédé, pour chaque domaine d'analyse par : (a) l'extraction des messages clés tels qu'exprimés par les informateurs ; (b) la hiérarchisation de ces messages en fonction de leur fréquence d'apparition dans l'ensemble ; (c) la comparaison entre les groupes de façon à dégager les divergences et les convergences.

L'analyse a été réalisée entretien par entretien, à partir des comptes rendus produits après chaque rencontre. Les informations collectées par la mission ont été triangulées, soit par des échanges à distance, soit par des rencontres individuelles avec des informateurs clés.

3.4. Cadre d'analyse des besoins des parties prenantes et des potentiels bénéficiaires du PRECLISYNO

Pour chacun des critères d'évaluation des domaines d'analyse proposés par les termes de référence, l'analyse formulera une opinion basée sur l'importance ou la nécessité du besoin formulée par les répondants. A cet effet, l'échelle d'appréciation des besoins préconisée pour l'évaluation est présentée ci-après :

Tableau : Echelle d'appréciation des besoins selon les critères d'évaluation/analyse

NOTE	APPRECIATION	
5	Très nécessaire	Les résultats attendus seront atteints comme – ou mieux – que prévu
4	Nécessaire	Les aspects positifs seront plus importants que les aspects négatifs
3	Modérément nécessaire	Les aspects positifs seront au moins aussi importants que les aspects négatifs
2	Modérément Non nécessaire	Les aspects négatifs seront légèrement plus importants que les aspects positifs
1	Non nécessaire	Les aspects négatifs seront forts par rapport aux aspects positifs

3.5. Considérations éthiques

Les données collectées ont été traitées dans le respect des principes éthiques de base suivants applicables à la recherche, l'évaluation, la collecte et l'analyse des données :

- **Respect des participants** : protéger l'autonomie de toutes les personnes, les traiter avec courtoisie et respect et permettre un consentement éclairé ;
- **Bienfaisance** : respecter les décisions des participants et les protéger contre tout préjudice ;
- Le respect de ces deux principes de base a donné lieu à l'application des règles suivantes, que le consultant s'est engagé à appliquer durant tout le processus de collecte et de traitement des données.
- ♦ **Assurer le consentement libre et éclairé des participants** (fournir à un potentiel participant, des informations adéquates sur

l'évaluation afin de lui permettre de prendre une décision éclairée sur sa participation volontaire) ;

- ♦ **Assurer la confidentialité et l'anonymat des participants** (prendre toutes les dispositions pour garantir l'anonymat des informations recueillies en usant de stratégies afin que les informations ne permettent pas d'identifier les participants à l'évaluation/enquête) ;

3.6. Cadre d'échantillonnage

Des contacts réguliers se sont tenus avec les parties prenantes clés de la supervision de la mission à Garoua, siège de l'Antenne de Terre Des Jeunes Cameroun dans la Région du Nord. Les visites de terrain se sont déroulées dans les (2) communes abritant les activités du projet.

La collecte des données a été réalisée dans une perspective de couverture de l'ensemble des cibles visées dans le respect des délais impartis pour la mission. Le consultant a de ce fait été assisté à chaque fois par une enquêtrice impliquée dès le début de la mission. Cette enquêtrice servait également d'interprète du français au fulfulde, langue véhiculaire locale.

3.7. Limites et contraintes de l'enquête

La conduite de cette enquête a été confrontée à certaines limites, comprenant de nombreuses informations de base à lire et à digérer, ainsi qu'un calendrier de mission de collecte de données serré. La mission d'enquête a retenu les principales limites qui auraient pu impacter la méthodologie retenue pour l'enquête d'analyse des besoins et qui se caractérisent par les risques énumérés ci-dessous :

- ❖ **Risques de non-exhaustivité** des données collectées sur le terrain : la représentativité de toutes les catégories de parties prenantes dans l'échantillon des répondants à consulter relève des mesures de mitigation adoptée par la mission pour la maîtrise de ce risque qui s'est notamment manifesté par la difficulté à obtenir des rendez-vous auprès des acteurs institutionnels relevant des communes et des services déconcentrés de l'Etat ;
- ❖ **Risque d'un biais substantiel aux choix méthodologiques**, lié à l'approche raisonnée de sélection des répondants pour les

entretiens semi-structurés. La mission d'enquête considère avoir limité l'ampleur de ce risque grâce aux méthodes mixtes appliquées à la collecte des données ;

- ❖ **Risque d'intégrité des données recueillies**, ce risque a été résorbé par le croisement des données collectées auprès de plusieurs sources.

IV. CONSTATS ET CONCLUSIONS DE L'ANALYSE DES BESOINS

4.1. Présentation de quelques éléments de géographie humaine

- **COMMUNE DE FIGUIL (Année 2023)**

D'après les sources des délégations d'arrondissement du MINADER, la Population Totale de Figuil est de : 90 047 âmes composées de 43 442 d'hommes et de 46 605 de femmes soit 32% d'hommes et 35% de femmes ;

- Taux de croissance annuelle : 05,7%
- Estimation de la population urbaine : 32 hab. /km²
- Estimation de la population rurale : 71 736
- Taille moyenne du ménage : 07 personnes
- Actifs agricoles : 32 735 et exploitants agricoles : 3 567
- Variation de nombre d'actifs agricoles par ménage : de 03 à 05
- Tranche des populations qui tirent leurs revenus de l'activité agricole : [18 ans-60 ans].

- **COMMUNE DE GAROUA 2 (Année 2023)**

- Populations Totale : 200 000 habitants
- Pourcentage des hommes : 50,04%. Et des femmes : 49,96%
- Taux de croissance annuelle 2,9%
- Estimation de la population urbaine : 120 000 habitants
- Estimation de la population rurale : 80 000 habitants
- Taille moyenne du ménage : 05 personnes
- Actifs agricoles : 30 000.et exploitants agricoles : 9000
- Variation de nombre d'actifs agricoles par ménage : 2 à 3 personnes/ménage

- Tranche des populations qui tirent leurs revenus de l'activité agricole : [18 ans-60 ans]
- Nombre Hommes : 13 600 ; Nombre Femmes 16 400

4.2. Analyse des besoins organisationnels des organisations paysannes

- Cette étape de l'analyse couvre de manière spécifique : Les aspects d'accès à la propriété des terres cultivables par les organisations paysannes ;
- L'existence ou non d'un statut juridique pour chaque organisation paysanne potentiel bénéficiaire du projet ;

L'analyse des besoins organisationnels des organisations paysannes a été structurée autour des réponses aux questions clés qui sont reprises ci-dessous :

Q4.2.1- *Quelles sont les forces et faiblesses actuelles observées dans l'accès à la propriété foncière dans votre localité ?*

Q4.2.2. *Combien de personnes de votre association ont-elles des titres fonciers sur leurs propriétés agricoles actuelles ?*

Q4.2.3. *Combien de personnes de votre association ont-elles des attestations de donation pour leurs parcelles cultivables ?*

Q4.2.4- *Votre organisation est-elle un GIC ou une coopérative dûment légalisée selon la loi numéro 92 /006/du 14 aouts 1992 relatives aux sociétés coopératives et aux groupes d'initiatives communes ?*

Q4.2.1-Quelles sont les forces et faiblesses actuelles observées dans l'accès à la propriété foncière dans votre localité ?

Plus de 84 %s des interviewes n'ont pas des documents de propriété (titre foncier, attestation de donation ou de cession...) pour l'exploitation de leurs parcelles agricoles. Les femmes ont particulièrement des difficultés à bénéficier des droits fonciers dans le leurs familles, le droit coutumier reconnaissant très peu le droit à l'héritage de la terre à la femme.

Q4.2.2 + Q4.2.3 : Combien de personnes de votre association ont-elles des titres fonciers sur leurs propriétés agricoles actuelles ? Combien de personnes de votre association ont-elles des attestations de donation pour leurs parcelles cultivables ?

Dans la plupart des cas, l'on recourt à la location saisonnière des parcelles pour la mise en place des champs ou plantations. Même en cas de cession périodique d'une parcelle avec une attestation dûment signée par le LAWAN ou chef traditionnel, le renouvellement de la cession demeure sujet à caution.

Q4.2.4. Votre organisation est-elle un GIC ou une coopérative dûment légalisée selon la loi numéro 92 /006/du 14 août 1992 relatives aux sociétés coopératives et aux groupes d'initiatives communes ?

La plupart des producteurs agricoles travaillent soit individuellement ou en famille. Ceux qui travaillent en association ne trouve pas toujours la nécessité de légaliser leur organisation conformément à la loi numéro 92 /006/du 14 août 1992 relative aux sociétés coopératives et aux groupes d'initiatives communes à travers laquelle, les producteurs agricoles organisés bénéficieraient de nombreux avantages auprès des structures étatiques de promotion et d'appui des organisations ou auprès des banques pour d'éventuels crédits agricoles.

Constat 1 :

Les Organisations paysannes de Garoua 2 et de Figuil doivent être accompagnées pour se constituer en coopérative conformément à la loi sus-évoquée.

Score : 5/5

La légalisation des Organisations paysannes (OP) est ” très nécessaire” dans notre échelle d’appréciation d’analyse des besoins.

4.3. Examen des performances des organisations paysannes

L’examen de la performance des organisations et des petits producteurs paysans a été structuré autour des réponses aux questions clés qui sont reprises ci-dessous :

Q4.3.1- *De quoi vivent les producteurs agricoles dans les communautés cibles du projet (GAROUA, FIGUIL) ?*

Q4.3.2- *Quelles sont les semences utilisées ? Quels sont les types d’engrais utilisés ?*

Q4.3.3- *De quels outils et matériels de travail les petits producteurs agricoles ont-ils besoin pour être performantes ?*

Q4.3.1 + Q4.3.2 : *De quoi vivent les producteurs agricoles dans les communautés cibles du projet (GAROUA 2, FIGUIL) ? Quelles sont les semences utilisées ? Quels sont les types d’engrais utilisés ?*

Le Cas général des arrondissements de Garoua 2 et de Figuil se résume comme suit :

- *Dans les 2 communes, les producteurs vivent de l’agriculture et du petit commerce ;*
- *Les semences utilisées sont : les semences améliorées et les semences locales (tous venants).*
- *Les types d’engrais utilisés sont : (i) Les engrais chimiques (NPK 14-23-14 ; 12-24-12 ; 20-10-10 ; 10-10-10 ; urée 46%) ; (ii) les engrais foliaires (RISOBIUM, HUMUS+ ...)*

- Les engrais organiques généralement utilisés sont : le composte, la bouse de vache, les fientes de poules.
- Au niveau des produits maraichers, les engrais chimiques utilisés sont : NPK 20-10-10 ; Urée 46%).

Q4.3.3- De quels outils et matériels de travail les petits producteurs agricoles ont-ils besoin pour être performants ?

- Les répondants nous ont fourni une liste presque exhaustive des outils et matériels nécessaires au producteur agricole pour espérer être performant dans l'activité agricole dans la région du nord en général et dans Garoua et Figuil en particulier.

Le tableau ci-après résume les types d'outils et matériels de travail dont les petits producteurs ont besoin pour être performants

EPI (équipement de protection individuelle)	MATERIELS AGRICOLES	INTRANTS AGRICOLES	SECURITE DU SITE	DIVERS
Bottes ; -Gangs ; -Lunettes ; -Casques ; -Tenue TP ; -Cache-nez ;	-Arrosoirs ; - Houes -Machettes ; -Brouettes ; -Râteaux ; -Pioches ; -Barre a mines -Pelles (02) ; -Ficelle (rouleau de 500m) ; Pulvérisateurs à dos 15L -Motopompe complète -Fût de réserve d'eau	-Semences ; -Plants d'arbres ; -Engrais foliaires ; -Composte ; -Fumier -Bouse de vache -Fientes de poules	-Piquets ; - Crochets ; -Grillage ; - Epines (haie)	Carburant pour déplacement + alimentation et entretien motopompe

Constat 4 :

- **Quoi qu'ils soient nécessaires pour une exploitation agricole ordinaire, il est à reconnaître que les matériels et outils suscités paraissent bien nombreux et chers pour tout petit producteur agricole en milieu rural.**

- Le MINADER, les Partenaires Techniques et autres Agences de coopération font des efforts pour fournir des semences améliorées aux agriculteurs à coup de subventions ; mais la demande reste toujours largement supérieure à l'offre.

La demande des producteurs.trices en semences doit être satisfaite tout au long de la mise en œuvre du PROCLISYNO

Score : 4/5 dans notre échelle d'appréciation des besoins.

Ce qui correspondant à l'appréciation ' ' nécessaire''

4.4 Analyse des besoins prioritaires des ministères sectoriels, parties prenantes du PRECLISYNO

L'examen des besoins prioritaires des ministères sectoriels, parties prenantes du PRECLISYNO en milieux communautaire et scolaire a été structuré autour des réponses aux questions clés ci-dessous :

Q4.4.1- En tant que responsables sectoriels parties prenantes du PRECLISYNO, quels sont les cinq (5) priorités que vous pourriez identifier pour la phase pilote du projet ?

Q4.4.2 – Quels sont vos besoins spécifiques pour la mise en place et l'exploitation d'un jardin avec des techniques de synécoculture ? Si oui, lesquels ?

Q4.4.1- En tant que responsables sectoriels parties prenantes du PRECLISYNO, quels sont les cinq (5) priorités que vous pourriez identifier pour la phase pilote du projet ?

La synthèse des réponses à cette question permet de résumer que les sectoriels engagés dans la phase pilote de PRECLISYNO ont prioritairement besoin de :

- Frais de déplacement, de communication pour le suivi des activités sur le terrain ;
- Accompagnement des producteurs dans le processus de leur structuration et légalisation des Coopératives, GICs et Associations ;
- Formation des producteurs dans la fabrication des biofertilisants et insecticides
- Recyclage et accompagnement des agents pour le suivi-évaluation des activités sur le terrain ;
- Mise sur pied d'un comité local de gestion des activités du projet par commune.

Q4.4.2 – Quels sont vos besoins spécifiques pour la mise en place et l'exploitation d'un jardin avec des techniques de synécoculture ? Si oui, lesquels ?

Deux préoccupations clés sont revenues dans l'analyse des réponses à cette question :

- (i) L'importance de l'organisation des séminaires de renforcement des capacités pour permettre aux producteurs de s'adapter à cette nouvelle pratique agricole.
- (ii) L'aménagement ou la création d'un point d'eau et une motopompe à eau au complet.

NB : l'entretien de la motopompe est à prévoir.

Constat 5 :

Les répondants ont à 100% admis qu'autant en agriculture conventionnelle qu'en synécoculture, l'aménagement d'un point d'eau est un impératif catégorique pour une meilleure exploitation d'une parcelle agricole. Dans ce cas, il faudra s'approvisionner avec des tuyaux et une motopompe à eau au complet.

La disponibilité d'un point d'eau est un impératif catégorique pour une meilleure l'exploitation d'une parcelle synécocole

Score : 5/5 dans notre échelle d'analyse des besoins.

Ce qui correspondant à l'appréciation "Très nécessaire"

4.5. Analyse de la pertinence des interventions du PRECLISYNO

La pertinence est considérée comme l'adéquation des objectifs aux problèmes, besoins et priorités réels des groupes-cibles et bénéficiaires auxquels une action est censée s'adresser ainsi qu'à l'environnement matériel et politique dans lequel elle est implémentée. La pertinence englobe le concept de capacité de réaction face aux changements et l'émergence des priorités et besoins de développement.

L'examen de la pertinence des objectifs du projet a été structuré autour des réponses aux questions clés qui sont reprises ci-dessous :

- ***Q4.5.1. Quelles sont les attentes de la communauté pilote en matière de techniques synécoculturales ?***
- ***Q4.5.2. Quels avantages comparatifs les engrais organiques ont-ils par rapport aux engrais chimiques ?***
- ***Q4.5.3. Quels sont les défis identifiés pour le succès du projet aux niveaux social, environnemental, économique, culturel ?***

Q4.3.1. Quelles sont les attentes de la communauté pilote en matière de techniques synécoculturales ?

Les réponses des responsables des départements ministériels partenaires du PRECLISYNO (MINEPDED, MINADER, MINEDUB) par rapport aux attentes de la communauté pilote en matière de techniques synécoculturales sont résumées comme suit :

- i. Economie d'eau et amélioration de la productivité ;
- ii. Techniques de cultures, technique d'irrigation, économie en eau,
- iii. Amélioration des conditions de santé et d'hygiène ;
- iv. Gestion des ressources : Données de base notamment le volume de l'eau lors e l'irrigation, le niveau des eaux souterraines et le volume d'eau d'irrigation pour les produits agricoles, sensibilisation sur l'économie d'eau et méthode de cultures ;
- v. Accès au marché (débouchés des produits synécoles) ;
- vi. Faire la comparaison entre l'agriculture conventionnelle et la synécoculture

Q4.3.2. Quels avantages comparatifs les engrais organiques ont-elles par rapport aux engrais chimiques ?

Les responsables du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de l'Environnement ont relevé que les engrais organiques (fabriqués à partir des matières organiques, végétales ou animales) participent essentiellement de la protection de la biodiversité.

Certes, selon la **rapidité d'action** :

- L'azote de l'engrais organique se libère lentement dans le sol après une transformation par les micro-organismes. Mais ce processus dépend de la composition de l'engrais, mais aussi de la température du sol.
- L'activité microbienne est réduite par un sol froid. Cela rend l'engrais organique moins efficace au début, mais efficace à terme, surtout dans un sol chaud. De même, selon la **teneur en nutriments**.

Les engrais organiques sont moins concentrés en éléments nutritifs. Par conséquent, il faut en apporter trois ou quatre fois plus par rapport aux engrais chimiques.

Cependant :

- Les engrais chimiques, s'ils sont surdosés, peuvent s'infiltrer dans les eaux souterraines et de surface, entraînant une contamination des ressources en eau.

- Contrairement aux engrais organiques, les engrais chimiques appauvrissent le sol, le rendant moins fertile, mais aussi plus sensible à l'érosion.
- Une utilisation excessive peut altérer la composition nutritive des végétaux. Ils sont ainsi moins bénéfiques pour la santé.

En plus, Selon l'impact environnemental, les **Engrais organiques** :

- sont naturels, respectueux de l'environnement, utilisables en agriculture biologique.
- activent la vie microbienne du sol, le rendant plus fertile, mieux structuré.
- favorisent un sol sain et contribuent à une croissance vigoureuse des plantes.

Un sol riche en matière organique permet aux végétaux de mieux se défendre contre les agressions extérieures.

Constat 6 :

Les Engrais minéraux sont à action rapide (L'azote sous forme nitrique ou ammoniacale est immédiatement assimilable par le plant), cependant, leur utilisation pourrait avoir des inconvénients certains :

- ***Risque de surdosage, croissance désordonnée, brûlure de la pelouse ;***
- ***Une partie des éléments nutritifs non assimilés par les plantes peut polluer les nappes phréatiques ;***
- ***Une (1) tonne d'émissions de gaz à effet de serre (GES) sur 40 provient de l'industrie des engrais azotés synthétiques.***

Les aspects positifs de l'utilisation des engrais organiques sont plus importants que les aspects négatifs.

Score : 4/5 dans notre échelle d'appréciation d'analyse des besoins.

Ce qui correspond à l'appréciation "Nécessaire"

Q4.5.3. Quels sont les défis identifiés pour le succès du projet aux niveaux social, environnemental, économique, culturel ?

Pour le succès souhaité du PRECLISYNO, les orientations perceptibles analysées à travers les réponses des responsables sectoriels interrogés et identifiées comme défis à relever pourraient se résumer succinctement de la manière ci-après :

IL EST INDISPENSABLE DE :

- ✓ **Améliorer les capacités techniques des ressources humaines dans la pratique de synécoculture et leur doter des différents équipements adéquats ;**
- ✓ **Améliorer les capacités techniques et organisationnelles des groupes de synécoculture en les accompagnant dans la création et la gestion des coopératives ;**
- ✓ **Améliorer la production des filières racines et tubercules et des produits maraîchers à travers la synécoculture ;**
- ✓ **Apporter un appui en semences améliorées ;**
- ✓ **Mettre en place un système opérationnel de veille et de riposte phytosanitaire contre les ennemis de cultures dans les parcelles de synécoculture ;**
- ✓ **Mettre à la disposition des décideurs et des usagers des informations fiables pour le suivi-évaluation de la synécoculture ;**
- ✓ **Viabiliser et exploiter durablement au moins 15% du potentiel des terres aménageables et irrigables.**

V. RECOMMANDATIONS

En guise de recommandation dans le cadre de cette enquête-diagnostic des besoins des bénéficiaires et des parties prenantes de PRECLISYNO, je me permets de faire des recommandations ci-après :

A l'endroit des demandeurs et initiateurs de la mission :

- ♥ La mise en réseau des participants de l'atelier ;
- ♥ La mise en place des équipes communales mixtes chargées de la mise en œuvre de la feuille de route ;
- ♥ L'élaboration d'un plan d'action au niveau communal ;
- ♥ Le renforcement de certains thèmes spécifiques dans le curriculum de formation des synécoculteurs.trices tels que : la gestion durable de la fertilité des sols en Synécoculture et la lutte phytosanitaire en Synécoculture ;

A l'endroit des partenaires techniques et financiers

Les défis :

- Formation des producteurs dans le processus de fabrication des biofertilisants ;
- Mise en place des champs synécologiques ;
- Des subventions aux producteurs en termes des semences et intrants agricoles ;
- La facilitation des producteurs dans le processus d'écoulement de leurs produits

Conclusion

Force est de constater l'existence d'une grande disparité de niveau des participants à cette enquête. Cette disparité est la résultante de la composition des acteurs du projet. Alors que les représentants du ministère en charge de l'environnement, et de celui en charge de l'agriculture ont montré une relative maîtrise des thématiques abordées lors de l'enquête-diagnostic et que ceux du ministère en charge de l'éducation nationale ont un assez bon niveau de compréhension des concepts évoqués, il convient de reconnaître que les représentants des organisations paysannes ne disposent que des connaissances embryonnaires dans les domaines couverts par cette évaluation des besoins en matière de synécoculture.

Ce défi aura, sans doute, un impact sur les d'éducation et de sensibilisation à mener en faveur des organisations paysannes en matière d'appropriation des techniques synécoculturelles.

Par ailleurs, les solutions d'irrigation solaire seront au projet une alternative intéressante au pompage thermique et favoriseront une agriculture durable. En effet, le système d'irrigation alimenté par l'énergie solaire est très efficace pour l'irrigation des cultures ou l'approvisionnement en eau potable dans les régions où le réseau électrique est absent. C'est bien le cas de la région du Nord ciblée par le projet au Cameroun.

ANNEXE I

Liste des espèces retenues

<u>Catégorie</u>	<u>Nom Commun</u>	<u>Nom Scientifique</u>	<u>Numéro</u>
Arbres	Manguier	Mangifera Indica	01
	Tchaski	Faidervbia Albida	02
Arbustes	Moringa	Moringa Oleifera	03
	Citronnier	Citrus Lemon	04
	Papayer	Carica Papaya	01
	Anacaerdier	Anacardium Occidental	02
Céréales	Mais	Zea Mays	01
	Sorgho	sorghum	02
Légumineuses	Arachide	Arsachis hyogaea	03
	Niébé	Vignas unguiculina	04
	Soja	Glycine Max	05
	Sésame	Sesamum indicum	01
	Manioc	Manihot Esculenta Crantz	02
	Patate Douce	Tracheobionta Ipomoea	03
	Amarante Feuilles Vertes	Amaranthus Blitum	04
	Corète Potagère Localem (Keleng-Keleng)	Corchorus Olitorius	05
	Morelle Noire	Solanum Scabrum	06
Produits Maraichers	Oignons	Allium Cepaa	01
	Ail	Allium Stivum	02
	Gombo	Hibiscus Esculentus	03
	Piment	Capsicum Frutescens	04
	Tomate	Lycopersicon Esculentum	05
	Choux	Brassica Oleracea	06
	Pastèque	Citrullus lanatus	07
	Aubergine	Solanum Melongena	08
	Laitue	Lactuca Sativa	09
	Carotte	Daucus Carota	10
	Concombre	Cucumis Sativus	11
	Poivron	Capsicum Annum	12

ANNEXE II

TERMES DE REFERENCE DE L'ENQUETE D'ANALYSE DES BESOINS DU PRECLISYNO

Contexte

Le Cameroun est aux prises avec une sécheresse prolongée combinée avec une augmentation des températures. La synécoculture est une technique agricole à haut rendement respectueuse de l'environnement, maximisant utilisation des fertilisants organiques et favorisant la biodiversité, pour trouver le juste milieu entre le besoin de production alimentaire (agriculture) et la résilience environnementale.

C'est dans cette optique que le Ministère de l'Environnement de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) a signé le 28 Mai 2024 un plan de réponse pour l'assistance technique avec la mise en place du projet « **Résilience climatique locale par la synécoculture, technique agricole à haut rendement dans la région du Nord du Cameroun, principalement dans les communes de Garoua 2 (Bénoué) et à Figuil (Mayo-Louti) » (PRECLISYNO)**. Ce projet est financé par le Centre et Réseau de Technologies Climatiques (CTCN) avec l'appui du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP) et la Commission Européenne. Il est mis en œuvre par l'Association Terre Des jeunes-Cameroun (TDJ-C) en partenariat avec l'Association Care Society and Environment (CASE) dans la région du Nord du Cameroun, principalement dans les communes de Garoua 2 et de FIGUIL, sous la houlette du (MINEPDED) avec la collaboration du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) ainsi que celle du Ministère de l'Education de Base (MINEDUB).

PRECLISYNO a pour principaux objectifs :

- Renforcer les capacités de 500 personnes, dont 70% de femmes principalement dans les communes de Garoua2 et Figuil, en techniques de synécoculture pour une résilience vis-à-vis des changements climatiques ;
- Répondre aux besoins identifiés ;
- Documenter pour publication ouvertes les données quantitatives sur les avantages de la synécoculture vis-à-vis de l'agriculture conventionnelle, au niveau de l'irrigation, des extrants agricoles, de la santé des sols et de la biodiversité.

Dans cette perspective une enquête d'analyse des besoins est envisagée pour assurer aux activités projetées du Projet la pertinence et l'efficacité nécessaires en lien avec les attentes réelles des parties prenantes et des communautés locales ciblées.

Les termes de référence et les briefings ayant précédés le lancement de la mission ont prévu que cette enquête-diagnostic permettrait de disposer (a) d'un rapport provisoire à soumettre à l'équipe de PRECLISYNO chargée de la supervision de la mission en vue d'une analyse critique de son contenu, de ses conclusions, et des recommandations formulées par le Consultant, et (b) du rapport final présentant les principales conclusions sur les axes d'analyse des besoins et les enseignements qui s'en dégagent, ainsi que les recommandations adressées aux différentes parties prenantes.

Objectif de l'enquête

- Identifier les besoins des parties prenantes et des bénéficiaires (producteurs agricoles et écoles associées) vis-à-vis de la synécoculture en comparaison avec l'approche agricole conventionnelle.

Questions évaluatives

- Au niveau des Parties prenantes

- Quelle analyse générale votre service fait-il de son contexte local dans le cadre des missions qui lui sont assignées ?
- Quelles sont les activités de votre service en termes d'éducation communautaire et de plaidoyer en matière de protection de la biodiversité et de l'environnement ?
- Quels sont vos priorités par rapport au projet PRECLISYNO ?
- De quels besoins spécifiques pour la mise en place et l'exploitation d'un jardin avec des techniques de synécoculture ? Si oui, lesquels ?
- Quels avantages comparatifs les engrais organiques ont-ils par rapport aux engrais chimiques ?
- Quels sont les défis identifiés pour le succès du projet aux niveaux social, environnemental, économique, culturel ?

- Au niveau de Communautés locales

- De quoi vivent les producteurs agricoles dans les communautés cibles du projet (GAROUA, FIGUIL) ?
- Qu'est-ce qu'on plante souvent ?
- Quelles sont les quantités produites en rapport avec les quantités d'aliments requis ?
- Quelles sont les quantités d'eau nécessaires pour l'agriculture ?
- Comment prévoyez-vous les récoltes que vous espérez obtenir avec la synécoculture ?
- Quelles sont les attentes de la communauté pilote par rapport au projet PRECLISYNO ?
- Quels avantages comparatifs les engrais organiques ont-ils par rapport aux engrais chimiques ?

Résultats attendus et livrables

- Une analyse des besoins des départements ministériels partenaires du Projet est effectuée ainsi que l'examen des forces et des faiblesses de leurs stratégies d'actions.

- Des recommandations des activités menées par les parties prenantes sont faites en termes de plaidoyer mais aussi en tant qu'outils d'accompagnement des populations dans la promotion d'une agriculture de subsistance qui promeut la protection de l'environnement et de la santé nutritionnelle.

Méthodologie

Le ou la consultant.e proposera une offre méthodologique qui doit inclure les éléments suivants : analyse de la documentation, entretiens individuels, observation d'activités le cas échéant.

La proposition devra comporter un échantillonnage des personnes à interviewer. L'enquête comprendra une part importante d'entretiens.

Le/la consultant.e réalisera l'évaluation à travers des entretiens individuels et collectifs. Une réunion de cadrage sera organisée. Terre Des Jeunes Cameroun fournira les contacts des personnes à rencontrer, les différents documents utiles du projet et facilitera la préparation de la mission.

Compétences requises pour mener la mission et critères de sélection

1) Profil du ou de la consultant.e

Le/la consultant.e a une expertise en Sciences sociales (sociologie, anthropologie, agronomie, etc.) ou discipline apparentée, minimum BAC + 5.

Il ou elle doit démontrer :

- Des compétences avérées en évaluation d'impact de projets/ programmes sur différents acteurs, notamment des communautés : savoir-faire méthodologique, conduite d'entretiens individuels et collectifs, écriture de rapports, etc ;
- Des connaissances des secteurs associatifs et des collectivités locales ;
- Des connaissances en droits humains et/ou en approches inclusives de minorités et groupes vulnérables ;
- D'une connaissance des enjeux liés à la sécurité alimentaire et à la protection de l'Environnement.

2) Critères de sélection de l'équipe d'évaluation

Le/la consultant.e est invité.e, en prenant connaissance des présents termes de référence, à soumettre une proposition détaillée pour la réalisation de l'enquête. Les propositions seront évaluées sur la base de la compréhension des termes de référence, de la capacité opérationnelle du postulant, de l'efficacité et la faisabilité de la proposition technique et enfin, de la pertinence de la proposition financière. Le tableau ci-dessous revient en profondeur sur les critères de sélection du prestataire.

Rubrique	Point maximum
Compréhension de la mission et de ses enjeux	10
Capacité Opérationnelle	20
Expérience technique suffisante	10
Pertinence des outils et des méthodes proposées	10
Méthodologie	30
Activités proposées appropriées, pratiques et cohérentes avec les objectifs et résultats escomptés	10
Méthode d'implication des parties prenantes satisfaisante	10
Chronogramme de la mission proposée conforme au temps imparti pour la réalisation de l'activité	10
Pertinence et proposition financière	20
Offre financière proposée en concordance avec le budget disponible	10
Rubrique des dépenses reflétant les coûts applicables sur le marché	10
TOTAL	80

Calendrier de l'évaluation et aspects logistiques

À titre indicatif, la durée totale de l'enquête (préparation, mission, réunions et rapports compris) sera d'environ 40 jours à répartir sur 2 mois maximum. La mission du/de la consultant/e pourra débuter à compter du 20 septembre 2024 avec une réunion à Garoua et des déplacements sur le terrain dans les communes concernées. Une restitution provisoire auprès de l'équipe de supervision de la mission devra avoir lieu à la fin des missions terrain.

Le rapport provisoire devra être soumis au plus tard 30 jours après le début de la mission et le rapport final 2 semaines après. Le/la consultant(e) bénéficiera de l'appui logistique nécessaire à la réalisation de sa mission depuis le bureau de Terre Des Jeunes à Garoua (Connexion internet, Espace de travail, prise de contacts avec différents interlocuteurs locaux si souhaité).

Règlement de la prestation

Le paiement de l'étude sera effectué comme suit :

- 50% à la signature du contrat
- 25% après étude du rapport provisoire de l'enquête
- 25% après validation du rapport final de l'enquête

Dossier de candidature

Ce dossier devra être composé :

➤ D'une proposition technique incluant :

- La compréhension des termes de référence
- La méthodologie détaillée
- Si plusieurs personnes sont impliquées dans l'enquête : la constitution de l'équipe, la répartition des responsabilités entre ses membres et la coordination de l'équipe,
- Le calendrier prévisionnel de la mission ainsi qu'une estimation des charges hommes/jour.
- Une déclaration sur l'honneur attestant de l'absence de conflit d'intérêt avec aucune des parties prenantes.

➤ D'une proposition financière incluant :

- Le budget en TTC intégrant la répartition budgétaire (honoraires, transports, etc.).

➤ Le CV du prestataire l'enquête et tous documents attestant de son expérience, expertise et connaissances.

Le dossier de candidature devra être envoyé à Terre Des Jeunes Cameroun sous forme électronique (e-mail) à l'attention de Julbert TONYE : tonjul2002@yahoo.fr et de Ruth LANGSI YELOMA : nruth2000@yahoo.fr avec copie à : tdjcam@yahoo.fr

L'objet du mail doit être « **Terre Des Jeunes/Projet Enquête d'analyse des besoins** ».

Date finale de réception des dossiers de candidature : **le 12 septembre 2024.**